

**Face à la rigueur
budgétaire et aux
attaques contre le
statut et les droits,
la FNEC FP-FO
appelle à
participer nombreux
au rassemblement
national
interprofessionnel,
dans la rue,
le 16 décembre à
12 h, place Vauban.**



Le budget 2015 confirme toutes nos revendications

Le 16 décembre 2014 : rassemblement national contre le pacte de responsabilité !

Budget du pacte de responsabilité

Alors que la presse annonce un budget de l'éducation nationale, « prioritaire » dans la politique du gouvernement, il n'échappe pas, en fait, aux mesures d'austérité et au pacte de responsabilité.

Comment faire croire à un mirage alors que la fonction publique de l'Etat doit rogner 1,4 Milliard d'€ ?

Rappelons que jusqu'en 2017 le point d'indice est bloqué et que la ministre de la fonction publique veut remettre en cause l'avancement automatique des fonctionnaires.

Economies ? Le droit des fonctionnaires à un déroulement de carrière serait remis en cause. Rappelons, suite à l'audience fédérale au ministère, que toutes les mesures dites « transversales » c'est-à-dire toutes les mesures qui couvrent un champ budgétaire au-delà de l'éducation nationale sont bloquées et en baisse. Pas concernés ? Ce sont tous les frais de déplacements des personnels de l'éducation nationale qui sont en baisse ou tous les emplois au CNED qui ne sont pas remplacés, par exemple.

Annonces en hausse et tour de passe-passe

En hausse ? Oui, car les personnels vieillissent, ils avancent dans leur carrière ... mais en baisse ! car les stagiaires sont rémunérés 12% seulement au-dessus du SMIC pour 5 années d'études.

En baisse ! Car toutes les indemnités que peuvent percevoir les personnels (ISSR, ISAE, ISOE, etc.) sont bloquées alors que la ministre annonce une hausse du nombre des personnels dans l'éducation nationale.

En baisse ! Car les sommes allouées pour les PE remplaçants en raison des rythmes scolaires nouveaux, des TZR du second degré, ne sont pas augmentées.

En baisse ! Car les annonces de la ministre, lors de la présentation du budget de l'éducation nationale ou lors de la clôture des groupes de travail sur la « modernisation des métiers de l'éducation nationale », n'ont qu'une conclusion, faire travailler plus pour gagner moins :

- Aucune revalorisation des personnels administratifs si ce n'est 300 agents qui passent de C en B et 100 de B en A. Les seules mesures indemnitaires pour les personnels administratifs sont de 8,33 € pour les adjoints et 4,16 € pour les SAENES !

- Aucune revalorisation du ratio de promouvabilité pour les PE qui restent à 4, 5 pour 2015, les certifiés, les PLP, les P.EPS, les CPE ou agrégés à 7% ;

- Aucune revalorisation de l'ISOE, de l'indemnité forfaitaire pour les CPE, de l'ISAE pour les PE en 2015.

Pour tous les personnels, c'est la chute précipitée vers la baisse du salaire :

- Suppression pour des dizaines de milliers de personnels des indemnités perçues dans les réseaux de l'éducation prioritaire pour le redéploiement...

- Suppression des heures de décharges statutaires dans le second degré pour des indemnités aléatoires inférieures au montant actuel perçu...

- Blocage de l'indemnité des PE...

- Aucune amélioration du taux pour accéder à la hors classe dans aucun corps...

- Baisse des indemnités CCF pour les PLP...

Pour tous les personnels, c'est la poursuite de la précarité :

- les 10 000 EAP (emplois avenir professeur), qui font office de surveillants, prévus au budget seront financés par les bourses universitaires.

- Seuls 350 postes AESH seront créés en 2015.

Ce budget va accentuer la dégradation de l'Ecole de la République et la remise en cause des salaires et des conditions de travail des personnels.